

Je préviens mes collègues que, quoi que nous fassions, il faut maintenir intactes les libertés de la population. Un peuple qui ne jouit pas de toute sa liberté perd son ambition. Il devient incapable de produire plus que ses rivaux, de se révéler plus ingénieux qu'eux et de déjouer les calculs de ceux qui sont déterminés à nous ravir notre liberté et à nous détruire afin de devenir les dictateurs du monde.

L'avenir de notre pays dépend certes de la conservation des libertés de notre population.

On me permettra de faire une autre observation avant de reprendre mon siège. Il semble que l'escroquerie soit aujourd'hui fort à la mode au Canada. La devise d'un trop grand nombre semble être d'accaparer le plus possible pendant qu'il en est temps. Un tel état d'esprit, s'il dure, amoindrira nos efforts en vue d'assurer efficacement notre défense, la défense de notre beau pays et celle des autres pays libres; d'autre part, il rendra impossible l'édification du temple de la paix sur des bases vraiment solides.

Nous avons cependant certains motifs de nous réjouir. Le Canada a volontiers accepté de faire sa part dans le domaine technique pour venir en aide aux régions peu favorisées. C'est un beau geste qui montre que nous avons bon cœur. Le Canada a révélé également qu'il participera au plan Colombo. Voilà autant de motifs d'espérer. Je veux aussi rappeler l'esprit d'initiative dont a fait preuve le premier ministre lorsqu'il a pris sur lui de chercher à obtenir des éclaircissements sur la note de la Chine rouge aux Nations Unies. Je félicite le premier ministre de son bel esprit d'indépendance. Je ne partage pas du tout l'opinion de ceux qui l'ont critiqué prétendant qu'il avait trahi ses amis. La population du Canada, d'une manière assez générale, appuiera, j'en suis sûr, sa détermination à résister à toute tentative de la part d'autres puissances pour le rallier à leurs vues, s'il juge que le Canada doit suivre une autre voie.

Voici mon dernier mot, monsieur l'Orateur. Si la population du Canada veut survivre, elle doit voir la situation bien en face. La population doit se préparer aux tâches qui s'imposeront, se préparer à sacrifier certains agréments de la vie pour établir une défense, une collaboration efficaces capables de décourager et de prévenir toute agression. Elle se pliera aux exigences d'un effort total dans le domaine de la production; elle acceptera de fournir une bonne journée de travail. Elle aura également à prendre des mesures pour s'assurer que son gouvernement respecte ses droits et n'aliène pas sa liberté. On devra se repentir de ses erreurs et de ses fautes. Le meilleur moyen de nous défendre, il faudra

qu'on le comprenne parfaitement, c'est de changer d'attitude, le prix de la paix, c'est la droiture.

M. A. L. Smith (Calgary-Ouest): Monsieur l'Orateur, je profite de la latitude que nous laisse le Règlement à l'égard de ce débat parce que c'est la dernière fois que j'ai l'avantage de m'adresser à vous en disant: Monsieur l'Orateur. Je tiens à suivre la tradition en félicitant les motionnaires de l'Adresse. Je n'ai pas entendu leurs discours, mais je les ai lus avec soin, et je peux les dire conformes aux meilleures traditions de la Chambre.

Il y a quelques semaines, j'annonçais à mes électeurs mon intention de mettre un terme au mandat qu'ils m'avaient confié pour les représenter à Ottawa. Je l'ai fait parce que je les ai toujours tenus pour le premier objet de mes devoirs. J'ai évidemment consulté mon whip et mon chef qui m'ont si généreusement favorisé de leur amitié et de leurs conseils. Je n'ai pas l'intention de vous faire un discours actuellement. Je me souviens que l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) me disait un jour en badinant que j'étais un évangéliste. Je me suis depuis rendu compte que son observation était assez bien fondée; dans des circonstances comme celles-ci, on est fortement poussé à dire au monde ses vérités et à lui proposer des remèdes. Vous apprendrez avec plaisir que j'ai réussi à résister à cette tentation. En effet, il me semble que j'ai passé toute ma vie à résister aux tentations, mais non pas de ce genre. Ce n'est pas le temps pour moi de prêcher, et je n'ai pas l'intention de le faire.

Ce soir, j'ai à m'acquitter de plusieurs tâches que j'indique à l'instant. Je voudrais tout d'abord remercier le personnel de la Chambre des communes, et par là j'entends tout le monde, depuis le greffier jusqu'au plus humble et au plus jeune des pages. Je dois aussi mentionner les gendarmes de la Chambre. Je n'ai guère eu besoin de protection, mais il m'est arrivé, probablement plus souvent qu'à tout autre, d'égarer ma canne, mon chapeau, mon pardessus, mes clés et mes dossiers. Ces messieurs me les ont toujours retournés avec le sourire aux lèvres. Je me souviendrai toujours de l'amabilité avec laquelle tous les membres du personnel,—les serveuses de la salle à dîner et tout le monde,—traitent les députés qui sont censés être de petits dieux, tandis qu'ils ne sont en réalité que de petites gens en relation avec d'autres petites gens. Puisque je parle du personnel de la Chambre, j'aimerais dire quelques mots des fonctionnaires préposés aux *Débats*. L'été dernier, pendant des moments de loisir, j'ai lu dans le hansard un discours qui m'a plu. J'ai ensuite constaté qu'il m'était attribué.